

## Mise en place et consolidation de Caisses Locales d'Épargne et de Crédit (CLEC) dans le département de Bakel, Sénégal



La zone du projet est limitrophe de la Mauritanie et du Mali, c'est un important carrefour d'échanges aux plans humain et économique. Pour autant l'enclavement interne y est marqué limitant considérablement l'accès des populations aux principales villes du département.

La population, environ 140 000 habitants, est essentiellement rurale, très jeune (59% ont moins de 20 ans) et peu alphabétisée (taux d'analphabétisme élevé de 89,3% pour les femmes et de 75,1% pour les

hommes).

Du fait de la situation géographique et de la demande des migrants, il existe des potentialités économiques certaines dans le commerce, l'artisanat ou bien encore l'agriculture, mais elles sont pénalisées par des outils financiers inadaptés en particulier par l'absence de structures de proximité susceptibles de les appuyer au travers d'opérations de crédit. Les structures formelles de crédit les plus proches se trouvent à Matam et à Tambacounda.

### **Autour de l'épargne et du crédit, une longue réflexion...**

Aussi, les organisations paysannes intervenant dans le département ont-elles depuis plus de 10 ans et avec l'appui des Jardins de Cocagne, réfléchi aux réponses à apporter aux demandes de la population concernant :

- la sécurisation de l'argent,
- la gestion des nombreuses caisses existantes dans les villages,
- le réinvestissement des liquidités souvent improductives comme celles de la diaspora.

### **Des premiers programmes test....**

De 1998 à 2000, sept premières caisses ont été mises en place pour valider un certain nombre d'hypothèses et tester en vraie grandeur le dispositif. A la lumière des évaluations pratiquées, un second programme

a été élaboré qui a permis le démarrage de douze nouvelles caisses portant le nombre d'adhérents à plus de 1200 personnes, et l'épargne cumulée à plus de 270 millions de FCFA (700'000 CHF).

Les crédits, démarrés maintenant au niveau de l'ensemble des 19 caisses, ont représenté plus de 100 millions de FCFA avec des taux de remboursement de près de 97%. Ils concernent toutes les catégories de sociétaires (hommes, femmes, jeunes, groupements) pour des activités principalement dans les secteurs de l'élevage, du

petit commerce ou de l'artisanat.

Ces programmes ont été gérés par un comité de pilotage rassemblant des ONG, des organisations paysannes et les représentants des sept caisses mises en place. Un prestataire local, Fedde Service Développement, intervenait comme opérateur.

## Vers une plus grande autonomie....

Fin 2003, le précédent programme s'est terminé sans que les financements pour poursuivre le dispositif en l'état n'aient été trouvés. De ce fait, les organisations paysannes de la zone ont du maintenir le dispositif sans appui extérieur en s'appuyant sur les responsables des caisses. En même temps, elles ont réfléchi un programme plus autonome s'appuyant sur les résultats des premières CLEC et reposant au maximum sur leurs ressources humaines. Ce programme, d'une durée de deux années, vise:

- à la création de 7 nouvelles caisses,
- au renforcement des CLEC en fonctionnement,
- et à la mise en place de deux structures fédératives des caisses.

Il sera géré par un comité de pilotage composé de représentants des deux organisations paysannes intervenant dans la zone des CLEC et des représentants des caisses elles-mêmes, donc plus restreint aux bénéficiaires que dans le passé. Ce comité gèrera directement le programme, il en assurera la maîtrise d'œuvre en recrutant une

équipe réduite composée

- d'un coordonnateur/consultant du programme qui assure le suivi des activités, il interviendra en temps partiel pour former, appuyer et évaluer le personnel;
- de deux inspecteurs qui seront affectés chacun dans une zone pour réaliser les travaux d'inspection des caisses existantes et la collecte des données;
- de sept agents d'appui conseil affectés chacun à un village devant abriter une future caisse dont ils vont accompagner la mise en place.

Les principaux résultats attendus sont les suivants:

- les nouvelles caisses sont créées et rendues opérationnelles;
- les caisses de la phase d'extension sont fonctionnelles et ensuite consolidées;
- les caisses pilotes sont consolidées;
- le réseau est renforcé par la création des deux unions;
- le programme est géré d'une manière efficace.

## Prévision financière

Le coût total du projet est de 199'676 CHF répartis de la façon suivante :

CHF	Année 1	Année 2	Total
Appui au fonctionnement du comité	2'439	2'439	4'878
Alphabétisation et formation	7'067	5'569	12'636
Mise en route des caisses	49'500	34'780	84'280
Gestion du programme (salaires et fonctionnement)	40'668	40'668	81'337
Prestations extérieures et divers	6'003	10'543	16'546
<b>Total</b>	<b>105'677</b>	<b>93'999</b>	<b>199'676</b>